



Communiqué

Chantiers autour de la gare de Lausanne

Des améliorations pour tout le monde

Depuis l'annonce de retards et de modifications de projet concernant l'agrandissement et la modernisation de la gare de Lausanne en octobre 2022, les travaux autour de la gare avancent tout de même. Ceux-ci entraînent certaines dégradations auxquelles il faut remédier. Sous l'impulsion de la Ville de Lausanne, la Commune, les CFF et les Transports publics de la région lausannoise (tl) se sont donc accordés pour que des améliorations soient réalisées, cette année encore, afin de rendre les espaces plus praticables et plus agréables : signalisation et signalétique développées et entretenues, arrêt de bus rapproché de la gare, cheminements sécurisés, propreté urbaine et sentiment de sécurité accrus. Des mesures en ce sens ont d'ores et déjà été engagées et leur mise en œuvre sera finalisée en 2024.

D'un commun accord, les trois partenaires concernés se sont entendus pour une mise en œuvre rapide d'améliorations à apporter aux abords de la gare et sur les amorces des avenues de Louis-Ruchonnet, de la Gare et de William-Fraisse. Plus de la moitié des mesures sont en cours de réalisation ou d'ores et déjà réalisées.

Ces mesures portent sur la qualité des cheminements, la signalisation routière (marquage, signalisation verticale, balise, etc.), la signalétique, sur les enceintes de chantier et le mobilier urbain. Concrètement, il s'agit de sécuriser les cheminements (présence d'objets et autres obstacles, troncs d'arbres émergents, etc.), de garantir la sécurité des circulations en rafraîchissant les marquages, en supprimant la signalisation verticale caduque et en enrichissant la signalétique avec des panneaux d'information placés aux endroits stratégiques. Par ailleurs, la Ville de Lausanne renforce la propreté urbaine et les contrôles de sécurité sur l'entier du périmètre.

Des mesures d'adaptation de chantier sous la responsabilité des CFF (démantèlement de l'installation de chantier à Louis-Ruchonnet, rafraîchissement de certaines zones du passage inférieur est) ont d'ores et déjà été engagées et la fin de leur mise en œuvre est envisagée pour le début de l'année prochaine. Dans le cadre de leur maîtrise d'ouvrage, les CFF s'engagent à porter la plus grande attention à la qualité de leurs installations de chantier et les feront évoluer en fonction des travaux à venir.

De plus, l'arrêt de bus de l'avenue de Louis-Ruchonnet sera rapproché de la place de la Gare, encore cette année, dans le sens descendant quasiment au droit de Louis-Ruchonnet 1. Ceci concerne les lignes 3, 20 et 21. Concernant les arrêts de bus de l'avenue de Louis-Ruchonnet dans le sens montant, leur rapprochement est toujours en cours de discussion avec les tl. En parallèle, les tl et les CFF, avec l'appui de la Ville de Lausanne, vont améliorer la signalétique destinée aux voyageuses et voyageurs quant à l'emplacement des arrêts de bus et proposer un affichage des horaires en temps réel afin de faciliter les déplacements quotidiens.

Enfin, ces améliorations permettent de rappeler celles qui avaient été apportées en même temps que les aménagements provisoires de la place de la Gare : 4 places pour les personnes à mobilité réduite et les personnes accompagnantes ont été créées devant l'entrée est de la gare, en décembre 2022 et les zones de dépose minute ont été déplacées au bas de l'avenue de la Gare. Dans le quartier Sous-gare, 2 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et les personnes accompagnantes sont également disponibles.



« Par ces améliorations, la Ville confirme sa volonté d’agir pour limiter autant que faire se peut les nuisances pour la population et les usagères et usagers et préserver une qualité optimale des environs de la gare. Ceci en assurant notamment un cheminement facilité dans le périmètre de la gare et un accès aisé à l’ensemble des transports publics » souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l’environnement et de l’architecture.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Madame Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 19 décembre 2023